

🖿 Actualités, Biodiversité, Biodiversité, Evènement, Prévention sécurité, Santé 🛛 👁 1,941 Vues 🛛 🖨 🐠 Ecouter la page

Le réchauffement climatique impacte notre ville, notre territoire, la France, la planète de plein fouet. Ce phénomène grave entraîne un dérèglement considérable de notre environnement dont les effets dévastateurs sont perceptibles aujourd'hui : montée du niveau de la mer, recrudescence de fortes précipitations entraînant des inondations jamais connues, des vagues de chaleur, des incendies de forêts, des épisodes de sécheresse, disparition d'espèces végétales et animales...

Ces phénomènes extrêmes bouleversent nos vies et nuisent à notre santé. Ils entraînent des coûts considérables pour la société et l'économie. Ils détruisent la vie sauvage et tout un pan de notre écosystème.

Devant ce constat alarmant, la question environnementale s'impose au cœur du débat public.

## Visionnez la vidéo du maire

## Grande-Synthe montre l'exemple

Notre ville est en première ligne des effets du changement climatique. La hausse des températures et les épisodes caniculaires fragilisent nos sols argileux et accentuent la pollution de l'air en augmentant la concentration en ozone et en particules. Les risques de submersion marine et d'inondation sont aussi bien identifiés.

27/02/2019

C'est une première : Une ville ( Grande-Synthe) attaque l'État pour inaction climatique. - Mairie de Grande-Synthe

Grande-Synthe qui s'est déclarée « ville en transition » œuvre depuis près de dix ans pour limiter les impacts sur l'environnement. La ville a d'ores et déjà réduit de 40 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES) au niveau de son propre parc automobile et de 34% au niveau de l'éclairage public municipal. La part des énergies renouvelables au niveau de la consommation d'énergie de la commune atteint près de 75%.

Le volontarisme de la ville et de ses habitants en matière environnementale est particulièrement fort. Il montre que les pouvoirs publics et les citoyens peuvent agir concrètement contre le réchauffement. Pourtant, force est de constater que la France ne tient pas ses engagements climatiques et énergétiques. Les émissions de CO2 ne cessent de progresser de manière inquiétante depuis 2015 alors que nous faisons tout ici, à Grande-Synthe pour qu'elles diminuent.

Cette situation place notre ville dans une situation inégale, inéquitable voire dangereuse.

Elle révèle alors que la France ne respecte pas le droit européen et français et ses engagements pris dans le cadre de l'Accord international de Paris.

Inter : Une procédure engagée

Grande-Synthe, par la voix de son Maire, Damien Carême, a lancé une démarche inédite en France, dans le monde.

Dans le cadre d'une procédure, la ville entend obliger la France à respecter ses engagements internationaux, européens et nationaux. Elle demandera à un juge de solliciter un expert afin qu'il identifie les mesures à prendre par l'État pour assurer l'adaptation au changement climatique de notre ville.

Un recours gracieux a été adressé à l'état. Ce dernier a deux mois pour répondre avant le lancement de la procédure contentieuse. Les finalités de la démarche visent à demander à l'État :

 de prendre toutes mesures utiles permettant d'infléchir la courbe des émissions de GES de manière à respecter les obligations déjà consenties.

 de prendre toutes dispositions législatives et réglementaires pour rendre obligatoire la priorité climatique et pour interdire toutes mesures susceptibles d'augmenter les GES.

- de mettre en œuvre des mesures immédiates d'adaptation au changement climatique.

Affaire à suivre...